



Résumé du travail de fin d'études

Résistance au feu des charpentes en bois dans le cas de combles aménageables

Ce travail de fin d'études a pour but de trouver un moyen technique de rendre une charpente en bois résistante au feu, sans devoir la recouvrir d'un revêtement de protection tel que des plaques de plâtre ou de gypse.

Cette solution, bien que techniquement satisfaisante, est souvent préjudiciable à l'aspect authentique et esthétique de la construction. Les bureaux d'études se sont rendu compte que cette décision était parfois prise suite à des calculs trop pessimistes, trop simples, voire même sans effectuer le moindre calcul.

La recherche s'est donc tournée vers l'étude de la charpente au niveau de son aspect constructif et de sa capacité à résister à un incendie. Les calculs sont réalisés par la méthode des sections réduites décrite dans l'Eurocode 5, mais en y intégrant tous les éléments constitutifs, y compris les éléments secondaires tels que chevrons et voliges.

Mots clés :

Bois
Feu
Charpentes
Rénovation

Année académique 2012-2013